

Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735** représentée par : M. Adam & M. Tabore

Faire face aux troubles du voisinage

Public visé

Professionnels de l'immobilier

Spécialiste de la transaction ou Gestion Assistante

Mandataire, agent commercial

Objectifs de la formation

Savoir analyser les troubles du voisinage

Gérer un trouble du voisinage

Connaitre les principaux troubles du voisinage

Contenu de la formation

Les fondamentaux juridiques
Cas typique de trouble du voisinage
Savoir lire le règlement de copropriété
Régler un conflit de voisinage

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)

Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h

Formations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur ou cognitif.

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h par chat, téléphone ou courriel

Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé

Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien

Evaluation – Sanction - Durée

QCM intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 80%)

Délivrance d'une attestation automatiquement après 7 heures et l'obtention du QCM

Durée de la formation : 7 heures (accès illimité au rythme de l'apprenant)

Site accessible aux handicaps auditifs, moteurs, cognitifs.

Formez-vous sur notre réseau en ligne, Loi ALUR, Formations DDA & IAS, formation IOBSP





